



Prendre en compte les travaux réalisés par le conjoint

Par **rachel89**, le 15/03/2025 à 12:21

Bonjour,

Ma question concerne la prise en compte des travaux réalisés en majeure partie par mon conjoint. Je vous explique :

- Nous avons acheté une maison entièrement à rénover, dont nous sommes chacun propriétaires à 50%.
- Je suis enseignante et je travaille 4j/semaine. Je suis donc dans les travaux 3j/semaine.
- Mon conjoint est intermittent du spectacle et a prévu de ne pas travailler pendant plusieurs mois afin d'avancer dans les travaux. Il est dans les travaux 7j/semaine.
- Nous voudrions trouver un système équitable pour prendre en compte dans les dépenses le temps passé de son côté à avancer dans les travaux en sachant que nous souhaiterions prendre en compte le fait qu'il perd également de l'argent à ne pas travailler (son chômage en étant intermittent est moins important que son salaire s'il travaillait).

Aux couples qui se sont lancés dans un tel projet, comment avez-vous fait ? Merci par avance pour votre réponse et le temps passé à me lire.

Bien cordialement.

Par **Zénas Nomikos**, le 15/03/2025 à 13:27

Bonjour,

[quote]
mon conjoint

[/quote]
quel est la nature du lien qui vous unit? : mariage, pacs, concubinage?

Par **Louxor_91**, le **15/03/2025** à **18:00**

Bonjour,

si vous en êtes à compter le temps passé à un projet commun tel que la construction de votre lieu d'habitation... Je sais que qui veut la paix prépare la guerre, mais à ce point ? Bon courage et bonne chance pour votre avenir !